



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2016**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Pamela BARATELLA, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Rose MEUNIER, Isabelle OUDOT.

EXCUSES : Jean-Yves MEIGNEN qui donne procuration à Jean-Pierre COMTE, Bernard RENIET qui donne procuration à Louis LAUDUN.

ABSENT :

1.Schéma départemental de coopération intercommunale – demande d'intégration de la commune de Simiane la Rotonde.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (Pamela BARATELLA, Claude WICART, Vincent BLANC et Benoît CASSAN votent contre) :

DECIDE de ne pas accepter le projet de périmètre proposé par arrêté n°2016-112-004,

DECIDE de solliciter auprès de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence **l'intégration de la commune de Simiane la Rotonde à la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon à compter du 1^{er} janvier 2017.**

A Simiane la Rotonde, le 12 juillet 2016.

Le Maire, Louis LAUDUN